



b a s t a® **F1** 

**DÉSHÉRBAGE
RAISONNÉ
DE LA VIGNE**



 Bayer CropScience

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI



POUR DES PRATIQUES DE DÉSHERBAGE DURABLES EN VITICULTURE

L'emploi d'herbicides doit répondre à des objectifs qui intègrent :

- une **approche globale** de l'entretien des sols, combinant le désherbage chimique, l'enherbement et le travail du sol,
- un **raisonnement** du désherbage adapté aux exigences de la zone de production et de la **parcelle** (conditions de climat et de sol),
- des stratégies de désherbage privilégiant l'**alternance** des matières actives.

Ces objectifs contribuent à la préservation de la qualité des terroirs et au respect de leur **typicité**.



BASTA® F1 DE NOMBREUX ATOUTS

Efficace et original

- Herbicide foliaire de contact, BASTA® F1 agit sur toutes les mauvaises herbes par auto-intoxication ammoniacale.

Souple à utiliser

BASTA® F1 en désherbage de la vigne, c'est pouvoir :

- Choisir son programme de désherbage : "tout foliaire", gestion de l'enherbement, association d'herbicides à action foliaire et de pré-levées.
- Traiter à vue et moduler les doses selon les spécificités de la flore à détruire.

Une vraie sélectivité

- BASTA® F1 est un herbicide de contact : une dérive de pulvérisation sur le feuillage entraînera une nécrose du feuillage sans migration dans le végétal.

BASTA® F1 L'HERBICIDE DU DÉSHERBAGE RAISONNÉ

BASTA® F1 s'applique seul ou associé, dans le cadre d'un programme de traitement, en plein ou sur le rang, en post-levée des adventices.

BASTA® F1 LE "TOUT FOLIAIRE"

Si les conditions locales le permettent, l'utilisation exclusive d'herbicides foliaires permet de contrôler l'enherbement naturel des parcelles sur la base de 2 à 4 passages annuels en alternant les différents modes d'action.

La présence temporaire d'un couvert végétal améliore la structure du sol et prévient les risques d'érosion en hiver. BASTA® F1 permet d'intervenir à tout moment au cours du cycle de production du raisin et conduit à l'installation d'une flore hivernale variée à dominante de pâturin particulièrement intéressante pour les sols.

BASTA® F1 UN TRÈS LARGE CHAMP D'ACTIVITÉ GRÂCE À UN MODE D'ACTION ORIGINAL

- **Sur graminées** : folle avoine, vulpin, pâturin annuel, pâturin commun, agrostide, brome, panic, sétaire, digitale, ray-grass...
- **Sur dicotylédones** : mouron des oiseaux, mouron des champs, laiteron, séneçon, gaillet grateron, chénopode, vergette du Canada (Conyza), épilobe, géranium, lamier pourpre, véroniques, érodium, pissenlit, vesces et autres fabacées, renouées, amarantes, orties, mauves, muscari, ail des vignes...
- **Sur prêle** : prêle des champs.
- **Sur plantes vivaces** (liseron, chiendent, potentille, prêle, garance), BASTA® F1 détruit leur appareil végétatif aérien. Il peut cependant y avoir redémarrage de la plante par son système racinaire (rhizomes...). Une nouvelle intervention sera alors nécessaire.



DOSES RECOMMANDÉES ET CONDITIONS D'APPLICATION

DESHERBAGE

■ Stade des adventices :

- Il est préférable de traiter sur adventices jeunes afin de pouvoir moduler les doses :
- 3 l/ha sur annuelles et bisannuelles à un stade jeune,
- 4 à 5 l/ha sur annuelles et bisannuelles développées,
- 5 l/ha sur ray-grass, ortie royale, brôme stérile et vivaces.

Recommandations particulières :

- Sur ray-grass : traiter sur jeunes plantes (avant tallage) ou après montaison à 5 l/ha dans un volume de bouillie de 250 à 300 l/ha.
- Sur préle : traiter au stade "tête noire".

■ Pulvérisation :

- Volume optimal de bouillie : 150 à 300 l/ha.
- Éviter le ruissellement et respecter une concentration dans la bouillie entre 1,5 et 2 %.
- L'application optimale se fera à une vitesse de 5 km/h, sous une pression à la buse de 1,5 à 2 bars.
- Utiliser de préférence des buses donnant de fines gouttelettes (type pinceaux) pour bien toucher l'ensemble de la végétation à détruire.

EPAMPRAGE

BASTA® F1 permet d'épamprer en toute sécurité pour la vigne, avec la possibilité de combiner l'épamprage et le désherbage sur le rang.

■ Préconisations :

- Concentration de la bouillie :
 - Dans le cas d'une rampe de pulvérisation classique à jet projeté, utiliser la concentration homologuée de 1,25 l/hL.
 - Dans le cas d'une rampe spécialement conçue et réglée pour l'épamprage, permettant de réduire le volume de bouillie tout en maintenant le nombre d'impacts, il est conseillé d'utiliser la concentration de 2 l/hL.
- Traiter sur des pampres de 15-20 cm, non lignifiés.
- Appliquer 50 litres de bouillie au kilomètre de rang.
- Utiliser des buses à jet projeté montées sur une épampreuse (2 faces) capable d'atteindre l'ensemble des pampres (de leur base jusqu'au bourgeon terminal).
- Ne pas effectuer l'application avec une lance.
- Pour l'épamprage des cépages produisant beaucoup de pampres, une deuxième application de BASTA® F1 est nécessaire, en général 3 semaines après la première.
- Ne pas mélanger avec un herbicide racinaire.

CONDITIONS DE TRAITEMENT

BASTA® F1 s'utilise sur mauvaises herbes levées lors du traitement, indépendamment du stade de la culture. L'activité optimale est obtenue sur des plantes en végétation active (température, luminosité et hygrométrie favorables). Traiter par temps calme. Un délai de 3 heures sans pluie après traitement est suffisant pour permettre la parfaite fixation du film de pulvérisation sur le végétal.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI SPÉCIFIQUES

Sur jeunes plantations, veiller à ne pas toucher les parties herbacées des jeunes ceps. En traitement dirigé, utiliser un cache et éviter toute projection sur la culture en place.

Informations réglementaires et sécurité

Nom du Produit : Basta® F1

Composition : glufosinate-ammonium (150 g/l)

Formulation : SL - concentré soluble

Usages autorisés*

Cultures	Usages autorisés	Doses	Délai d'emploi avant récolte (DAR)**	Spécifications d'usages	Zone non traitée (ZNT)*
Traitements généraux	Désherbage des zones cultivées avant mise en culture	5 l/ha			5 m
	Désherbage des zones cultivées	5 l/ha		Traitement dirigé	5 m
Pomme de terre	Défanage	2,5 l/ha	14	2 trait./an Intervalle entre applications : 5 jours. Interdiction d'utilisation sur la pomme de terre primeur.	5 m
Vigne	Désherbage	1,25 l/ha	14	épamprage	5 m

CULTURES LEGUMIERES : Pour le repiquage de légumes ou de fraisiers ainsi que pour le semis de petites graines à levée rapide, 48 heures sont nécessaires entre le traitement et l'implantation. En sol sableux, le délai sera porté à 72 heures. En sol argileux, faire l'application au moins 4 jours avant la date présumée de la levée. Dans le cas d'une utilisation sous serre, 24 heures sont nécessaires entre le traitement au sol et l'introduction de la culture dans la même serre. **DEFANAGE DES POMMES DE TERRE :** Le délai avant récolte est de 14 jours. Dans le cas de pommes de terre destinées à la consommation, il est nécessaire de respecter une durée de 3 semaines entre le défanage et l'arrachage, ce qui correspond au délai requis pour une bonne subérisation des tubercules. Interdiction d'utilisation sur pomme de terre primeur.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Pour connaître le détail pratique de cette mise en œuvre, il est nécessaire de contacter au préalable Bayer Service Infos au n° Vert 0800 25 35 45.

* Non fixée - en l'absence de zone non traitée mentionnée sur l'étiquette, respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 12 septembre 2006, la valeur minimale suivante : zone non traitée 5 mètres.

** DAR non fixé, se référer aux limites définies par le stade de la culture (cf. rubriques conditions de traitement de l'étiquette).

Informations relatives aux précautions d'emploi*

Propriétés physico-chimiques		--
Classement	toxicologique	XN = Nocif
	environnemental	---
	phrases de risques	R 21/22 - Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R 41 - Risque de lésions oculaires graves.
Conseils de prudence pour l'Homme Protection de l'utilisateur		<ul style="list-style-type: none"> • Conserver hors de la portée des enfants. • Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. • Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. • En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. • Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Délai de rentrée des travailleurs dans la parcelle (DRE)		24 heures après traitement
Conseils de protection de l'environnement		Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'Homme et l'environnement		

Mentions légales

Basta® F1 : 150 g/l glufosinate-ammonium - AMM n° 9000471 - Détenteur d'homologation : Bayer CropScience France - Classement toxicologique : Xn - Nocif - ®Marque déposée Bayer - Dangereux - Respecter strictement les précautions d'emploi. Pour les usages autorisés, modes d'emploi, doses, restrictions et contre-indications : lire attentivement l'étiquette et la notice d'emploi avant toute utilisation. Janvier 2010 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service infos au n° Vert 0800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

***Avant toute utilisation il convient de lire attentivement l'étiquette qui seule fait foi**



Bayer CropScience

Bayer S.A.S.
Bayer CropScience
16 rue Jean-Marie Leclair
CP 90106
F-69266 Lyon Cedex 09

Bayer Service infos
N°Vert 0 800 25 35 45